

19.11.2024 - 08:00 Uhr

Test des passages piétons : un sur deux n'est pas conforme en ville



Vernier/Ostermundigen (ots) -

Un audit de 105 passages piétons non régulés à proximité des gares de Fribourg, Montreux, Bienne, Olten, Baden/Ennetbaden, Zoug et St-Gall révèle que 50 d'entre eux ne sont pas conformes et présentent des lacunes importantes, notamment en ce qui concerne la visibilité. Le Touring Club Suisse met ces résultats à disposition des villes respectives et propose des recommandations concrètes pour améliorer la sécurité routière des piétons. En 2023, 974 personnes ont été victimes d'un accident en Suisse alors qu'ils traversaient un passage piéton.

Les gares attirent chaque jour des centaines de milliers de piétons, qui empruntent les passages piétons à leurs alentours. Malheureusement, les piétons paient un lourd tribut avec 974 victimes dont 212 blessés graves et 24 personnes tuées en 2023 alors qu'ils traversaient un passage piéton en Suisse.

Concrètement, le TCS a analysé 15 passages piétons aux abords des gares de Fribourg, Montreux, Bienne, Olten, Baden/Ennetbaden, Zoug et St-Gall. Le TCS a fait le choix d'agglomération moyennes pour être plus représentatif de la réalité de nombreuses gares de plus petites localités. Les passages piétons audités sont tous non régulés (c'est-à-dire dépourvus d'un feu) et sont les plus proches de chacune de ces gares. Ils ont tous été inspectés sur la base de mêmes critères issus et définis par les normes de l'Association suisse des professionnels de la route et des transports (VSS), parmi lesquels la distance de visibilité sur le passage piéton et ses zones d'approche depuis un véhicule ou un cycle, la largeur et le nombre de voies de circulation à traverser.

Le manque de visibilité pointé du doigt

Les passages piétons audités ont été évalués selon une échelle de critères allant de "entièrement conforme" à "insuffisant". Au final, sur les 105 passages piétons, seuls 19 sont conformes ou avec des déficits mineurs, alors que 36 sont tout juste "suffisants" et 50 sont "insuffisants". À proximité de la gare de Bienne, 11 passages insuffisants ont été relevés sur les 15 testés, contre 8 à Montreux, Olten et Baden/Ennetbaden. À l'opposé, 8 passages piétons sur les 15 testés sont conformes ou présentent des déficits mineurs près de la gare de Zoug.

Globalement, ces résultats mettent en évidence des lacunes pour une proportion importante de passages piétons à proximité de 7 gares suisses majeures. En y regardant de plus près, il s'avère que la visibilité est la raison principale de ces mauvais résultats. En effet, 48 des 50 passages piétons notés insuffisants présentent des problèmes de conformité liés à une distance de visibilité insuffisante depuis un véhicule ou un cycle. La distance de traversée trop élevée et le fait de devoir traverser plus d'une voie de circulation contribuent également à la mauvaise notation de 21 traversées piétonnes sécurisées.

Les villes font parfois face à des obstacles structurels et historiques

Il est important de placer ces résultats dans le contexte urbain auquel ils appartiennent. En effet, les gares ont été construites entre la fin du XIXème et le début du XXème siècle, même si certaines ont subi des réhabilitations importantes, à proximité immédiate des centres-villes, caractérisés par une forte densité de constructions urbaines. Or, le succès du train et l'essor de l'automobile ont transformé et fortement sollicité l'usage des rues adjacentes aux gares. Les passages pour piétons dans les villes à forte densité de population ont ainsi souvent dû être intégrés dans la planification urbaine existante avec ses bâtiments et ses rues. En conséquence, la traversée piétonne est le résultat d'un compromis entre plusieurs contraintes (environnement construit, transports publics, etc.) et facteurs déterminants (nombre de piétons, place à disposition, etc.). Afin d'améliorer la sécurité des passages piétons audités, le TCS a mis les résultats à la disposition des villes respectives sous forme de rapport technique détaillé ainsi que des recommandations concrètes pour améliorer la sécurité sur les passages piétons audités.

Méthodologie

Les passages piétons ont été audités en collaboration avec le bureau Swisstraffic. Les observations sont basées sur des critères issus de la liste de contrôle de l'ancienne norme VSS SN 640 241 des passages piétons, éditée par l'Association suisse des professionnels de la route et des transports (VSS en allemand, ou Schweizerischer Verband der Strassen- und Verkehrsfachleute).

Le processus méthodologique des audits des passages piétons est le suivant :

- 1. Définition du périmètre autour de la gare comme point central comprenant 15 passages piétons non régulés.
- 2. Relevé sur site de chaque passage piéton.
- 3. La conformité du passage piéton est évaluée selon les critères édités par la VSS.
- 4. Chaque passage piéton fait l'objet d'une fiche descriptive comportant les déficits observés.
- 5. Chaque passage piéton fait l'objet de propositions de mesures.
- 6. Un rapport technique par gare est envoyé aux autorités à toutes fins de transparence.

Contact:

Laurent Pignot, porte-parole du TCS
Tél. 058 827 27 16 | 076 553 82 39 | laurent.pignot@tcs.ch

Medieninhalte



Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/10000091/100925899> abgerufen werden.